Extrait du Registre aux délibérations du Conseil communal de la Ville de Bouillon

Séance du 05 novembre 2026

Présents : MM & Mme GERARD A., Présidente ;

NEMERY M.-J., Bourgmestre ;

GOBERT B., DE WACHTER P., SERSON J., CACHBACH C., Echevins

ROULEFF D., POLET A., PENOY A., PONCELET J.,

NOIZET W., MAZIERS P., POCHET A., GODART G., PONCIN Cl. ;
CHANTINNE E. & MANANT M., Conseillers Communaux ;

DE WACHTER S., Présidente du CPAS (voix consultative)

PIROTTE N., Directrice Générale ff.

Objet : CPAS – Modification budgétaire n°2 du budget 2026 – service ordinaire : approbation

---

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu la loi du 8 juillet 1976 organique des Centres publics d'action sociale, notamment ses articles 88, § 2, et 112bis, § 3 ;

Vu la délibération du Conseil de l'Action sociale du 2 décembre 2025 arrêtant le budget du CPAS pour l'exercice 2026 ;

Vu l'approbation de ce budget par le Conseil communal en date du 18 décembre 2025 ;

Vu la délibération du Conseil de l'Action sociale du 2 juin 2026 arrêtant la modification budgétaire n°1 du service ordinaire de l'exercice 2026 ;

Vu l'approbation de cette modification budgétaire par le Conseil communal en date du 25 juin 2026 ;

Vu le projet de modification budgétaire n°2 du service ordinaire de l'exercice 2026 ;

Vu le rapport de la réunion de concertation entre les membres du Comité de direction du CPAS et les membres du Collège communal du 28 septembre 2026 ;

Considérant l'avis rendu le 29 septembre 2026 par la Commission budgétaire en vertu de l'article 12 du RGCC ;

Projet

Considérant que, conformément à l'article 112bis, § 3, de la loi organique des CPAS, la modification budgétaire n°2 du service ordinaire de l'exercice 2026 est soumise à l'approbation du Conseil communal ;

Approuve par XXX voix OUI, XXX VOIX NON, à l'unanimité

La modification budgétaire n°2 au service ordinaire de l'exercice 2026 :

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget adapté :	8.758.822,91	8.758.822,91	0
Augmentation :	442.168,04	257.053,02	118.115,02
Diminution :	348.199,00	163.083,98	- 185.115,02
Nouveau résultat :	8.852.791,95	8.852.791,95	0

Fait à l'Hôtel de Ville les jour, mois et an que dessus.

(sé) Nemery & Pirotte

Pour extrait conforme,

La Directrice générale f.f. — La Bourgmestre,

N. PIROTTE — M-J. NEMERY